JOUBERT DE LA MOTTE, René-
Nicolas [17 -1787]

Avis Intéressant

Port-au-Prince, 1786

4° 1 p.

H43

H.43

317494 AMER COLL

AVIS INTÉRESSANT

Pour MM. les Habitans de Saint-Domingue.

C'EST à la famille de M Bonguereau, Capitaine de port du Port-au-Prince, que la Colonie eſt en partie redevable de quelques cures merveilleuſes opérées par la vertu de ſon Remède, vulgairement connu ſous le nom d'*Onguent Verd.* Ce Topique admirable, dont le ſecret exiſte depuis plus de deux cents ans dans ſa famille, eſt d'une utilité trop reconnue, pour ne pas en étendre l'uſage & en perpétuer les ſuccès. Malingres, Chancres, Ulcères, Thumeurs, &c. &c. rien n'eſt capable de réſiſter à l'activité de ce ſpécifique. L'on peut même dire, ſans exagération, que les perſonnes charitables qui l'ont adminiſtré juſqu'à ce jour, en partageant également leurs bienfaits entre l'ancien Monde & le nouveau Continent, n'ont pas peu contribué au ſoulagement de l'humanité ſouffrante. A Dieu ne plaiſe que je me permette à ce ſujet les plus légères réflexions: il arriverait, peut-être, qu'on me ſoupçonnerait de partialité ou de vaine jactance; mais comme la vérité n'a pas beſoin d'enflure, & qu'il eſt indigne d'un honnête homme de trafiquer du menſonge, je préviens d'avance M^rs les Habitans, que je n'exigerai aucune rétribution pour les Malades qui ſeront confiés à mes ſoins, qu'au préalable ils ne ſoient radicalement guéris & rendus chez leurs maîtres. J'entends par *Malades*, ceux dont les afflictions extérieures ont abſolument beſoin de l'application de mon Topique, ne voulant point m'acquérir d'autres droits à la reconnaiſſance, ni faire parade d'un ſavoir mal entendu.

J'ai bien ſenti (& l'expérience le démontre) que pour accélérer plus promptement la guériſon des Infirmes, il était néceſſairement indiſpenſable que je choiſiſſe une région d'air tempérée; & c'eſt à quoi j'ai heureuſement pourvu. L'habitation de M. Bouguereau, ſituée après la Poudrière, dans le morne de l'Hôpital, m'a paru le lieu le moins inſalubre & le plus avantageux, pour diriger avec ſuccès mes travaux ſalutaires. D'après cet expoſé, ſi dans le nombre des Habitans qui peuplent la Colonie, pluſieurs éprouvent le malheur d'avoir des Nègres impotens, ils pourront les adreſſer à l'endroit déſigné ci-deſſus, en écrivant directement au Sieur *Chanſon*, ſeul adminiſtrateur dudit remède, même maiſon que M. Bouguereau, Capitaine de port au Port-au-Prince.

N. B. *Comme il peut ſe faire que des Malades trop éloignés du Port-au-Prince, ſoient dans l'impuiſſance de s'y tranſporter, j'invite M^rs les Habitans de m'écrire à ce ſujet, & je me diſpoſerai à leur faire paſſer de ſuite mon Remède, moyennant deux portugaiſes, avec les inſtructions convenables à la nature des maux qu'il leur plaira m'aſſigner.*

Nous, Médecin du Roi, Aſſocié régnicole de la Société Royale de Médecine de Paris, &c. approuvons la diſtribution du topique ci-deſſus, connu ſous le nom d'*Onguent Verd*, & ſon adminiſtration par le Sieur *Chanſon*, ayant été pluſieurs fois le témoin de ſes bons effets dans les Ulcères du plus mauvais genre. Au Cul-de-Sac, plaine du Port-au-Prince, le 26 Décembre 1786. *Signé*, JOUBERT DE LA MOTTE.

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b29313703